

Vastned Retail Belgium publie l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 28 avril 2021

Vastned Retail Belgium publie aujourd'hui la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra respectivement le mercredi **28 avril 2021 à 14h30 et 16h30** au siège social de la société, Generaal Lemanstraat 74, 2600 Berchem – Anvers.

Il n'est pas certain que les mesures gouvernementales suite à la pandémie COVID-19, en particulier l'interdiction de rassemblement, seront toujours en vigueur le mercredi 28 avril 2021. Dans le cadre de la pandémie COVID-19, la santé et la sécurité des actionnaires, employés et partenaires est la priorité de la société. Le conseil d'administration exhorte donc les actionnaires à ne pas participer physiquement aux assemblées générales.

La Société accordera aux actionnaires seulement l'accès aux assemblées générales que pour autant l'état l'autorise, suivant les recommandations générales du gouvernement et pour autant que ce soit justifié par des considérations de santé et de sécurité.

Les actionnaires sont dès lors gentiment conviés avant chaque assemblée:

- De nous fournir une procuration avec leurs instructions de vote spécifiques au président du conseil d'administration; et
- D'exercer leur droit de poser des questions par écrit.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à 14h30

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire comprend à l'ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2020, ainsi que l'affectation du résultat (dividende à payer). Par ailleurs, les actionnaires seront invités à approuver la politique de rémunération de la société et à donner décharge au conseil d'administration et au commissaire pour l'exercice 2020. Finalement, Vastned Retail Belgium propose le renouvellement de Reinier Walta et Peggy Deraedt en tant qu'administrateurs.

L'ordre du jour complet et tous les documents y afférents (y compris la procuration) pour l'assemblée générale sont disponibles sur www.vastned.be, sous *Investor Relations – Assemblées générales*. Le rapport annuel 2020 est également disponible sur la page d'accueil du site web www.vastned.be et sous *Investor Relations – Publications – Rapports annuels*.

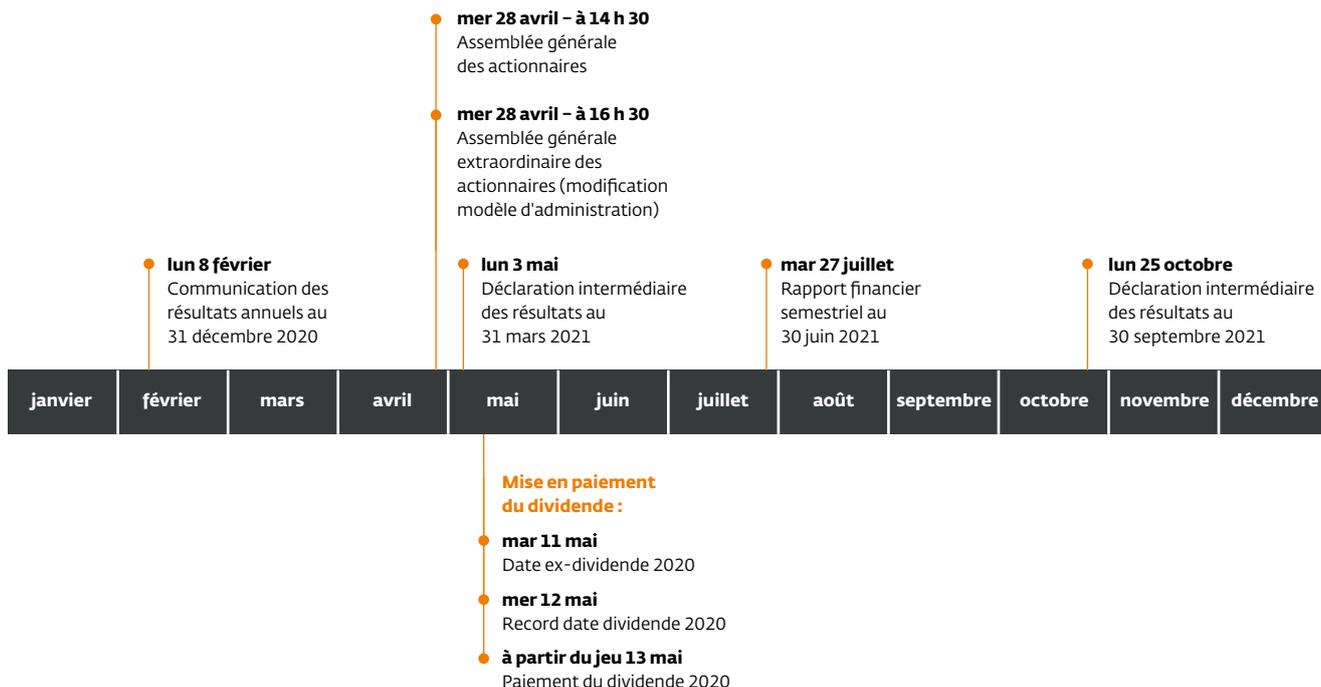
Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires à 16h30

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire contient les points suivants:

- Changement du nom de la Société en «Vastned Belgium»;
- Autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de nantir ses propres titres;
- Autorisation au conseil d'administration de céder ses propres titres à une ou plusieurs personnes déterminées, salariées ou non;
- Autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital émis; et
- Modifications des statuts, entre autres pour les mettre en conformité avec les décisions prises et le Code des sociétés et associations.

L'ordre du jour complet et tous les documents y afférents (y compris la procuration) pour l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles sur www.vastned.be, sous *Investor Relations – Assemblées générales*.

Calendrier financier 2021



Au sujet de Vastned Retail Belgium. Vastned Retail Belgium est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Retail Belgium investit dans l'immobilier commercial belge, plus spécifiquement dans des immeubles commerciaux multifonctionnels situés dans les villes commerçantes populaires d'Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges. Le portefeuille comprend également des parcs commerciaux et des entrepôts commerciaux de grande qualité. Une plus petite partie du portefeuille est investie dans la restauration et les unités résidentielles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Vastned Retail Belgium SA, société immobilière réglementée publique de droit belge, Rudi Taelmans (CEO) ou Sven Bosman (Financial Director), tél. +32 3 361 05 90 // www.vastned.be